



N° 105
Octobre 2026



Bulletin Communal

S'WINBÜRJER BLÄTTL



PROPRIÉTAIRES VENDEURS :
**optimisez
votre vente**

3 agences actives, de **Strasbourg** à votre secteur :
plus d'acquéreurs pour votre bien.



VENTE

Une base
d'acquéreurs **active**
grâce à nos
3 agences.



CONSEILS

Des conseils
personnalisés
à chaque étape.



**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**

Un **accompagnement**
Jusqu'à la signature.



DÉJÀ EN VENTE...
mais pas encore vendu ?

*Parlons-en
simplement.*



*Appelez-moi
dès maintenant !*

06 25 36 89 86
Danièle TINDY - 67340 WEINBOURG



ESTIMATION



Proximité, transparence et efficacité : *mes engagements* pour votre projet immobilier.

66, rue de l'Angle - 67000 STRASBOURG

80a, rue du Général Goureau - 67340 INGWILLER

15, rue du Canal - 67330 BOUXWILLER

www.immo-hanau.com

NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la Mairie
67340 Weinbourg
mairie@weinbourg.eu
03.88.89.42.50

Horaires secrétariat :

Lundi - Mercredi - Jeudi :
8h30-12h00 / 14h30-18h00
Mardi : 8h30-12h00
Vendredi : 13h00-16h30

Jérôme Lefèvre

Le Maire

Permanence à la mairie le
mercredi de 14h à 18h
j.lefevre-maire@weinbourg.eu
06.22.85.39.25

Isabelle Gerber

Première Ajointe

Permanence à la mairie le jeudi
de 14h à 18h
i.gerber-adj@weinbourg.eu

Alexis Defraiteur

Adjoint

a.defraiteur-adj@weinbourg.eu
06.47.49.22.95

Olivia Klein-Humann

Adjointe

Responsable de la Salle polyvalente
o.humann-adj@weinbourg.eu
06.43.54.82.63

POMPIER : 18

GENDARMERIE : 17

KINESITHERAPEUTE Weinbourg :
09.81.12.46.36

SDEA : 03.88.71.60.83

SMICTOM : 03.88.02.21.80

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Le Conseil Municipal

- Les Commissions
- Une autre voix pour Weinbourg

La Vie de la Commune

- Secrétariat
- Informations diverses
- Etat Civil & Grands Anniversaires
- Nettoyage de printemps & EDWAR
- Affaires Scolaires
- Infos Travaux

La Vie des Associations

- ASW
- La Weinbourgeoise
- Le Club de l'Amitié
- La Paroisse

Le Portrait : Cédric Brumm

Les Maires de Weinbourg

Citoyenneté

- Les élections 2027
- Bien vivre à Weinbourg
- Le Compost
- Remerciements

Calendrier des Manifestations

- Soirée de Sensibilisation aux Gestes qui sauvent

Concours de dessin

Coupon - Réponse

CONGÉS DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du :

- 12 au 16 novembre 2026
- 23 au 31 décembre 2026

En cas d'urgence vous pouvez joindre le maire ou un adjoint.



Directrice de publication : Delphine Stauder

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Chères Weinbourgeoises, chers Weinbourgeois,

C'est avec une grande émotion que je rédige mon premier mot du maire.

Comme vous le savez, suite aux élections municipales de ce printemps, les résultats du scrutin ont permis la victoire de mon équipe, qui par la suite m'a élu au poste de maire. Je tiens, en mon nom propre ainsi qu'au nom de mon équipe municipale, à remercier tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Je tiens également à saluer mon prédécesseur ainsi que ses colistiers, qui ont mené une très belle campagne électorale.



C'est avec une grande joie que j'ai accepté ce rôle, pleinement réfléchi.

J'avais anticipé, d'une part, la charge de travail, et d'autre part, la très grande responsabilité que ce poste implique.

Certains administrés m'ont souvent demandé si j'aurai le temps d'être maire. Je leur ai répondu que oui, car j'ai réuni une équipe qui m'épaulera, en laquelle j'ai toute confiance.

Je suis convaincu que le modèle qui était coutumier dans nos petits villages de campagne, dans lequel le maire est seul maître à bord, n'est plus un modèle d'actualité. Je pense que nous devons, à l'avenir, dans nos petits villages, nous calquer sur ce qui se fait dans nos villes petites, moyennes ou grandes, c'est-à-dire déléguer des fonctions aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux. C'est ce que nous avons mis en place dès notre prise de fonction.

Le précédent mandat était un mandat fondé sur des investissements nécessaires et utiles, assez conséquents du point de vue financier. Les grandes lignes de notre mandat seront principalement axées sur la rénovation, l'entretien et la restructuration de nos infrastructures (rue Schwindel, réseau d'eau potable, réflexion sur l'installation d'une réserve incendie, cimetière communal, etc.) et de nos bâtiments communaux (église, mairie, logements communaux, salles communales, etc.).

Nous engagerons également une réflexion sur la poursuite des achats d'équipements pour faciliter le travail de notre ouvrier communal.

Bien entendu, le volet économique reste l'un des axes majeurs de notre travail tout au long de ce mandat. Comme chacun d'entre nous à titre personnel, notre équipe municipale devra faire face à une inflation exponentielle, tant pour le fonctionnement que pour les investissements futurs. Les travaux et investissements prévus devront être réalisés en fonction de nos capacités de financement ainsi que de notre éligibilité à d'éventuelles subventions.

Nous avons tous pu remarquer que des conditions météorologiques assez intenses ont marqué notre été, avec des chaleurs caniculaires et une très grande sécheresse. Ces changements climatiques risquent de devenir monnaie courante dans les années à venir. Chacun d'entre nous, tout comme la municipalité, devra s'adapter à ces changements dans sa façon de travailler et de vivre : il en va de la responsabilité de chacun.

Sur le volet relationnel avec les Weinbourgeois, l'écoute de nos administrés est, pour moi et mon équipe, l'un des axes prioritaires. Bien entendu, toutes les demandes formulées ne pourront pas être validées, mais nous veillerons à être le plus possible à l'écoute de vos attentes. Je tiens à cette occasion à remercier nos agents communaux, qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Sur le volet social, un village doit être un endroit où il fait bon vivre ensemble, en toute harmonie, indépendamment de l'âge, du statut social, des croyances religieuses, de l'orientation sexuelle ou de l'origine ethnique de chacun.

En ce qui concerne le volet associatif de notre village, il va de soi que la municipalité aura à cœur de soutenir, dans la mesure du possible, toutes les associations existantes, ainsi que celles qui pourraient potentiellement se créer.

La liste des tâches et des travaux qui nous attend est sans doute bien plus importante que ce que je vous ai listé ici. Je pense que nous sommes prêts à mener à bien nos objectifs, afin de contribuer à ce qui est pour moi une chose cruciale : le développement, l'épanouissement et surtout le bien-vivre au sein de notre beau village.

Il ne me reste plus qu'une chose à dire :

Au travail, AN D'ARWEIT !

Le Maire, Jérôme Lefèvre

Merci





Franck WOELTZ, Gilles BRIGNATZ, Jérôme LEFEVRE, Cyrille HAEHNEL, Guillaume ZIMMERMANN, Delphine STAUDER, Isabelle GERBER, Alexis DEFRAITEUR, Olivia KLEIN-HUMANN, Stéphanie HAUPTMANN, Charlotte KUHM.

Les Commissions

PRÉSIDENCE DES COMMISSIONS :
le maire, Jérôme Lefèvre

**COMMISSION 1 :
FINANCES, BUDGET**

Isabelle Gerber, Guillaume Zimmermann,
Franck Woeltz, Gilles Brignatz

**COMMISSION 2 :
TRAVAUX, URBANISME, SÉCURITÉ**

Alexis Defraiteur, Franck Woeltz,
Stéphanie Hauptmann, Cyrille Haehnel,
Gilles Brignatz

**COMMISSION 3 :
ESPACES VERTS, FÔRÊT, CIMETIÈRE**

Guillaume Zimmman, Alexis Defraiteur,
Olivia Klein-Humann,
Stéphanie Hauptmann, Cyrille Haehnel

**COMMISSION 4 :
COMMUNICATION**

Stéphanie Hauptmann,
Delphine Stauder

**COMMISSION 5 :
VIE DU VILLAGE, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, AINÉS, FÊTES**

Olivia Klein-Humann, Franck Woeltz, Delphine Stauder,
Charlotte Kuhm, Gilles Brignatz

Lors des élections municipales de mars 2026, les Weinbourgeoises et Weinbourgeois ont fait le choix, à une courte majorité, de mettre en place la municipalité actuelle. Il ne nous appartient plus de discuter ce choix. Il nous faut désormais l'accepter et prendre part, à notre mesure, à l'essor du village, dans ce que l'on appelle le groupe d'opposition. Notre équipe est représentée, après trois démissions successives, par MM. Cyrille HAEHNEL et Gilles BRIGNATZ.

Quelle peut être notre position au sein du conseil municipal ?

Notre équipe est à l'écoute des électeurs qui lui ont fait confiance, mais reste également ouverte à tous les administrés qui souhaitent une alternative à l'action communale, dans le but d'améliorer le quotidien et de préparer l'avenir de notre commune.

Quel rôle peut endosser notre opposition pour agir de manière active et constructive ?

Si nous prenons part au programme de la municipalité actuelle, ce ne sont ni notre équipe, ni notre programme. Par conséquent, nous interviendrons au sein du conseil municipal certes pour soutenir, à chaque fois que possible, les projets de l'équipe en place, mais au regard de notre ligne de pensée et de notre vision de l'avenir pour Weinbourg.

Pour cela, nous avons choisi de prendre notre rôle au sein du conseil et de donner plusieurs missions à notre action : soutenir, mais aussi contrôler l'action municipale, proposer des alternatives, questionner les projets forts, interpeler les points posant question et garantir le pluralisme.

A nos yeux, le plus important reste l'intérêt des Weinbourgeoises et des Weinbourgeois. Seul le bon sens et l'intérêt général guideront nos positions dans les points mis en délibération par Monsieur le maire dans le débat public.

Nous espérons pouvoir tenir cette position, être entendus et écoutés par la majorité communale et souhaitons que le travail aille dans le bon sens pour gérer le présent et l'avenir du village, à moyen et long terme.



Gilles BRIGNATZ
Cyrille HAEHNEL

SECRETARIAT

UN NOUVEAU VISAGE À LA MAIRIE

Après de nombreuses années de service dévoué au sein de notre mairie, Gaby entame sa retraite progressive à compter du 1er décembre 2026. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son professionnalisme et son engagement.

Afin d'assurer la continuité du service public et une transition en douceur, nous avons le plaisir d'accueillir Elodie Aichholzer en tant que nouvelle secrétaire de mairie. Elle rejoindra progressivement l'équipe à partir du 6 octobre 2026 afin de se familiariser avec les dossiers communaux et les habitudes de notre village.

Durant cette période de transition les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés.

Nous souhaitons à Gaby une retraite progressive sereine et enrichissante et adressons à Elodie tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Horaires secrétariat

Lundi - Mercredi - Jeudi :
8h30-12h00 / 14h30-18h00

Mardi : 8h30-12h00

Vendredi : 13h00-16h30



Présence d'Elodie

Du 6 Octobre 2026 au 30 Novembre 2026 :

Mardi : 8h30 - 11h00

Jeudi : 8h30 - 11h00 / 14h00 - 16h00



Du 1er Décembre 2026 au 30 Novembre 2027 :

Mardi : 8h30 - 12h00 / 12h45 - 16h15



Le secrétariat sera fermé les vendredis à partir du 1er décembre 2026.

"J'occupe un poste de secrétaire générale de mairie depuis 2023. J'ai eu la belle opportunité de me former à ce métier pendant 3 mois au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de Strasbourg et j'ai été recrutée à l'issue dans une commune de 200 habitants dans le secteur de Soultz-Sous-Forêts. Dès octobre je viens renforcer l'équipe municipale de Weinbourg pendant 7 heures par semaine en parallèle de mon poste actuel. Mon rôle étant de soutenir Gaby, lui permettant ainsi une fin de carrière plus sereine. Chaque commune étant unique, je vais devoir apprendre les spécificités de Weinbourg, m'acclimater au fonctionnement de l'équipe municipale et comprendre les problématiques. Je me réjouis de ce nouveau challenge professionnel et personnel."

Elodie AICHHOLZER



INFORMATIONS DIVERSES

UNE ENVIE DE PAIN FRAIS ?

La commune dispose désormais de 2 services de livraison !

Vous pouvez commander votre pain, vos viennoiseries, ou encore vos bretzels et les recevoir directement chez vous selon les jours et les horaires de livraison défini par chaque boulangerie.

- Le Fournil d'André de Urhwiller & La Boulangerie Eliane de Bouxwiller -



4 rue Neuve , 67350 Uhrwiller - 03 88 09 41 54
www.lefournildandre.fr



LA BOÎTE À IDÉES

Nous vous l'avions promise pendant notre campagne... La voici désormais installée dans le sas d'entrée de la mairie.

Il s'agit d'un don fait par une famille créative et impliquée dans la vie du village. Un grand merci à eux !

À présent, place à vos stylos !

Nous attendons avec impatience vos idées, vos suggestions d'amélioration ou toute autre demande.

BATTUES

Dates des battues (plaine) - Association du HOWEINBERG 2026/27

- Samedi 14 novembre 2026
- Samedi 12 décembre 2026
- Dimanche 03 janvier 2027
- Dimanche 24 janvier 2027



Etat Civil



NAISSANCE

Aubane GERSTNER MANGIN

née le 11 août fille de Manon MANGIN et
Hugues GERSTNER

Félicitations aux heureux parents !

DÉCÈS

8 mars 2026 : Mr René CLEISS, 74 ans

2 mai 2026 : Mme Marguerite ROEHM, 89 ans

Nous présentons nos plus sincères
condoléances aux familles en deuil.

MARIAGE & PACS

Jeudi 12 mars 2026

Jérôme Lefèvre, en tant qu'adjoint, a eu l'honneur de célébrer le Pacte Civil de Solidarité de
Charlotte Kuhm et Grégory Morgenthaler.

Samedi 23 mai 2026

Jérôme Lefèvre a eu l'honneur de célébrer son tout premier mariage en tant que maire en
unissant Amélie De Sarzens et Emmanuel Ouine .

Tous nos voeux de bonheur !



Amélie et Emmanuel
à côté de Monsieur le maire,
Jérôme Lefèvre.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à Weinbourg à :

Mickaël PAULEN et Thierry STENGER, domiciliés au 109 rue des Roses

Charlène RENAULDON et Chloé DUBUT, domiciliées au 4 rue de l'Homme

Calvin DANEZ & Marianne TREVISAN, domiciliés au 87 Rue de l'Ouest

Nicolas GRIEBNER et Mélanie GRIEBNER, 22 Rue Hohl (résidence secondaire)



80 ans

- Jean-Pierre RAEPEL né le 10/07/1946
- Marcel WEISS né le 26/10/1946

82 ans

- Marguerite WESTPHAL, née ELSASS, le 22/09/1944

84 ans

- Jean SCHNELL né le 01/10/1942
- Rose ENGEL, née DOLTER, le 06/12/1942

87 ans

- Arlette KRAEMER, née NIVOIX, le 01/07/1939
- Gilbert ENGEL né le 08/12/1939

89 ans

- Marie-Antoinette SCHERBA, née KREMER le 26/12/1937

90 ans

- Anny WESTPHAL, née WENDLING, le 05/09/1936

Joyeux Anniversaire !



Margot Cleiss - 92 ans

Monsieur le maire, Jérôme Lefèvre et l'une de ses adjointes, Olivia Klein Humann, ont eu le plaisir de lui offrir un panier garni.



Anny Westphal - 90 ans

Olivia Klein-Humann, adjointe au maire, Stéphanie Hauptmann, conseillère municipale, et sa fille Charlie ont eu le plaisir de lui offrir un bel arrangement au nom de la commune.



OPÉRATION NETTOYAGE !

Le Samedi 28 Mars 2026 était organisé le traditionnel Oschterpütz.

De nombreux habitants se sont mobilisés pour cette opération de nettoyage de printemps. Petits et grands ont arpenté les rues, les chemins et espaces verts, sacs et gants en main.

La matinée s'est clôturée à la salle polyvalente autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité.

Un bel élan de solidarité et de convivialité aura marqué ce samedi, avec en prime quelques flocons de neige !

Un grand Merci aux participants !



EDWÀR

Samedi 23 Mai 2026 a eu lieu la balade musicale dans les rues de notre beau village.

Edwàr, chanteur-guitariste, et Céline Senger, à la trompette et à la clarinette, nous ont offert un voyage hors du temps, dans une atmosphère bucolique et estivale.

La palette artistique d'Edouard Heilbronn a également permis de mettre à l'honneur notre langue régionale, pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs.

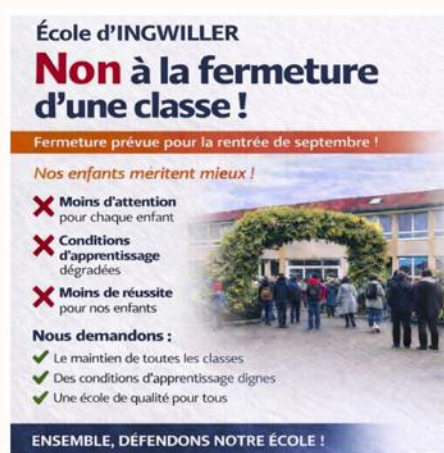
Merci à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre et notamment Marie-Aurore HERGOTT (chargée de mission culture) d'avoir aussi bien orchestré cet évènement.



FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE D'INGWILLER

Le mardi 12 mai des représentants des parents d'élèves, des élus et des enseignants se sont mobilisés devant l'école d'Ingwiller pour manifester contre la fermeture d'une classe de maternelle monolingue prévue dès la rentrée de septembre 2026. Le mardi 19 mai une seconde action s'est tenue. Cette fois-ci une marche a eu lieu vers le centre d'Ingwiller avec des poussettes vides, illustrant l'impact des fermetures de classe.

En parallèle, les communes du RPCI ont adressé un courrier au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale demandant la révision de la décision et le maintien de la classe. Mais malgré les actions et la pétition mise en place, l'Académie de Strasbourg, avec l'avis des CSASD et CDEN, a confirmé la fermeture de ladite classe. Cette décision est la conséquence d'une baisse démographique observée depuis plusieurs années, le nombre d'élèves ayant progressivement diminué.



LA MOBILISATION N'AURA PAS SUFFI !



LA CHALEUR S'INVITE À L'ÉCOLE !



La fin de l'année scolaire 2025-2026 restera marquée par plusieurs journées de canicule qui ont contraint le Maire d'Ingwiller, en concertation avec la Directrice du groupe scolaire, à suspendre à plusieurs reprises l'accueil des élèves. En cause : des salles de classe qui ne disposent aujourd'hui d'aucun dispositif permettant de rafraîchir efficacement les lieux.

Si ces décisions ont permis de préserver la santé et le bien-être des enfants, elles ont également mis en lumière la nécessité d'anticiper ces situations, appelées à se répéter avec le réchauffement climatique. Il faut désormais penser à l'adaptation des bâtiments scolaires sur le long terme. Plusieurs solutions ont d'ores et déjà été évoquées lors du Conseil d'école qui s'est tenu le 25 juin 2026, telles que la mise en place de filtres anti UV, l'achat de ventilateurs ou de toiles tendues à l'extérieur.

Une alerte sur les conditions de transport scolaire a également été émise à la Région Grand Est. De nombreux véhicules assurant le ramassage des élèves ne sont toujours pas équipés de climatisation, exposant enfants et chauffeurs à des conditions difficiles lors des pics de canicule.

INFO Travaux



Nettoyage du cimetière



Nettoyage de l'accès au lavoir



Travaux d'Eclairage du Stade Municipal





Lors de la mandature précédente, les travaux d'éclairage du stade municipal avaient été budgétés lors de la réunion du conseil municipal du 3 mars 2026.

Ces travaux ont été validés et engagés par la nouvelle mandature en place, en partenariat avec l'entreprise « Est Réseaux » pour la réalisation des travaux, ainsi qu'avec la Région Grand Est, le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et l'ASW pour le financement (subventions demandées et obtenues par la mandature précédente, je tiens à le préciser).

Plusieurs devis ont été demandés. Nous avons reçu des réponses de deux entreprises, dont celle d'« Est Réseaux », nettement plus avantageuse. Ce devis s'élève à 65 550,96 € TTC.

Ces travaux permettront à l'équipe de football locale, l'ASW, d'évoluer dans les meilleures conditions possibles, d'autant plus qu'elle vient de monter d'une division.

Malgré quelques réticences portant sur le coût important de l'entretien annuel et des investissements consacrés au stade municipal, il paraissait tout à fait logique de réaliser ces travaux, pour plusieurs raisons :

- L'obtention de subventions relativement importantes de la part de la Région Grand Est, de la CEA, du FAFA et de l'ASW (cette dernière s'étant engagée à injecter 6 000 € dans le projet).
- L'économie de consommation d'électricité réalisée, les éclairages LED étant beaucoup moins énergivores que les anciens éclairages.
- L'éclairage désormais intégral du terrain, contrairement à avant, où seule la moitié était éclairée et donc utilisée, ce qui endommageait fortement le terrain lors des entraînements. Cela ne permettait pas non plus d'organiser, même à titre occasionnel, des matchs nocturnes.
- L'aspect social : l'ASW, par ses différentes manifestations festives et sportives, apporte beaucoup de joie et de renommée à notre village.

Désormais équipé d'un stade très dignement aménagé et affichant un bon niveau, il faut le préciser, les nouvelles recrues n'auront plus de scrupules à venir à Weinbourg, garantissant ainsi un bel avenir pour le club.

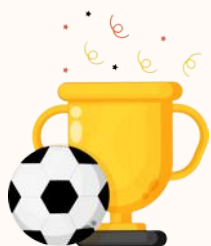
Ce chantier est en cours de finalisation. Nous attendons la réception de la facture globale ainsi que celle des subventions pour vous présenter le bilan financier de ce chantier.

Le Maire, Jérôme Lefèvre



L'AS WEINBOURG

Fait PARLER D'ELLE !



Des doutes, des remises en question, des moments de difficulté... autant d'événements qui nous rappellent que le sport est avant tout une aventure humaine et que, dans notre petit village, c'est aussi une formidable aventure intergénérationnelle.



Le 10 juin 2026, l'annonce est officielle : l'équipe de football de Weinbourg passe de D2 à D1.
Un exploit historique !

Pléthore de publications sur les réseaux sociaux et plusieurs articles dans les *DNA* ont salué cette belle ascension.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 10 juillet 2026 au restaurant Le Bois Flotté, Luc Bronner, président du club, a mis cette prouesse à l'honneur, en précisant que tout n'avait pas été simple, ni du côté des joueurs, ni du côté des encadrants.



Le dimanche 26 juillet 2026, André Hahn, vice-président du District d'Alsace de Football, Luc Bronner, président de l'ASW, et Jérôme Lefèvre, maire de Weinbourg, ont eu le plaisir de remettre des récompenses aux membres du club.

Joueurs, entraîneurs et membres du staff se sont vu remettre, sous les applaudissements des spectateurs, de belles médailles venant saluer leur engagement et leur investissement.
Un vin d'honneur est venu clôturer cette belle célébration.

Ce week-end placé sous le signe du football était également l'occasion de fêter les 55 ans du club.



L'AS WEINBOURG

UNE ÉQUIPE - UNE HISTOIRE

Voici quelques photos historiques, accompagnées d'une pensée émue et reconnaissante pour les membres fondateurs qui ont contribué à écrire les premières pages de l'histoire de l'AS Weinbourg.

Une belle histoire qui continue de s'écrire, génération après génération !





La Fête des Jardiniers



Le 3 mai dernier, notre village s'est animé à l'occasion de la 10e édition de la Fête des Jardiniers et des Artisans. Un anniversaire important pour cette manifestation devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable de la vie de notre commune.

Pour cette édition anniversaire, les visiteurs ont une nouvelle fois pu profiter d'une journée placée sous le signe de la nature, du savoir-faire et de la convivialité. Plantes, fleurs et graines ont côtoyé les métiers anciens et l'artisanat, tandis que les tracteurs et voitures anciennes ont attiré la curiosité des petits comme des grands. Les enfants ont également pu profiter de différentes animations, pour le plus grand plaisir des familles.

Au-delà des stands et des animations, cette journée a surtout été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un moment chaleureux, autour de quelques gourmandises et dans la bonne humeur.





10 ANS



Une manifestation de cette ampleur ne pourrait pas exister sans l'investissement de nombreux bénévoles. Un grand merci à l'association La Weinbourgeoise, aux exposants, aux artisans, aux associations, aux bénévoles venus prêter main-forte avant, pendant et après la fête, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réussite.

Merci également aux habitants qui, année après année, entretiennent et fleurissent les abords de leurs maisons et participent ainsi à faire de Weinbourg un village accueillant et vivant.

Dix ans déjà ! Dix années de rencontres, de partage et de belles énergies autour de cette fête qui illustre parfaitement l'esprit de notre village : une commune où le lien, le bénévolat et la convivialité occupent une place essentielle.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



La Fête de la MUSIQUE !



UNE SOIRÉE COMME ON LES AIME À WEINBOURG !

Le vendredi 19 juin 2026, la place de la Mairie de Weinbourg s'est animée à l'occasion de la Fête de la Musique. Dès 18h30, weinbourgeois et visiteurs ont pu se retrouver autour de l'Apéro Village et ses grillades.

Le soleil était au rendez-vous pour cette soirée d'été, avec une chaleur parfois lourde, mais une ambiance conviviale et familiale qui a permis à chacun de profiter pleinement de ce moment de partage.



CÔTÉ MUSIQUE

Jean a ouvert la soirée en interprétant quelques chansons, avant de laisser place à M. HUHNE et son accordéon, qui a apporté une jolie touche de guinguette traditionnelle à la soirée. Le duo des Rinders a ensuite pris le relais, avec des moments tout en douceur, parfois presque intimistes, avant que Weinbourg en Chœurs ne vienne à son tour partager son énergie, son émotion et son harmonie avec le public.

La soirée s'est ensuite poursuivie en musique, au rythme de la sono, permettant à chacun de profiter encore un peu de cette belle ambiance estivale.

UNE SOIRÉE SIMPLE, CHALEUREUSE ET PLEINE DE MUSIQUE

Entre chants, musique et moments partagés, cette Fête de la Musique a surtout été l'occasion de se retrouver et de profiter ensemble d'une belle soirée d'été.

Un grand merci aux artistes, aux bénévoles et à toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cette soirée, ainsi qu'à toutes celles et ceux venus partager ce beau moment à Weinbourg.

Nos Beaux Moments de 2026

Une année de rencontres, de traditions et de bonne humeur à Weinbourg !

🌱 Mai – La Fête des Jardiniers fête ses 10 ans !

Le 3 mai, notre village s'est animé pour la 10e Fête des Jardiniers et des Artisans. Plantes, graines, métiers anciens, tracteurs et voitures anciennes, animations pour les enfants, rencontres et gourmandises : une belle journée populaire et chaleureuse, rendue possible grâce à tous ceux qui ont participé et donné un coup de main.

☀️ L'été – On se retrouve au village

L'été a été l'occasion de se retrouver simplement et sans chichi : Apéro Village autour de la fontaine, soirées conviviales comme « Vendredi tout est permis », et moments sous le ciel d'été autour des étoiles filantes. Des petits rendez-vous qui font du bien et qui font vivre Weinbourg.

🎬 Septembre : Le 18 septembre, place aux souvenirs !

Interviews, anecdotes, découvertes et film autour de la Fête des Jardiniers, le tout partagé autour d'un verre offert par l'association. Une soirée pour revoir de beaux moments et surtout... passer encore un bon moment ensemble.

♥️ Et surtout... merci !

Derrière chaque manifestation, il y a des bénévoles, des habitants, des exposants, des amis et des petites mains. Merci à toutes celles et ceux qui ont aidé, participé, installé, rangé, servi, discuté, ri et fait vivre nos rendez-vous.

2026 : des fleurs, des rencontres, des souvenirs... et toujours le plaisir d'être ensemble à Weinbourg !

La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri





*Le rénovateur et créateur
des sols sportifs dans l'Est*

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien
et régénération sols sportifs *(gazonnés, synthétiques et stabilisés)*
- > Pose et test d'équipements sportifs *(intérieurs et extérieurs)*
drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 60 - www.coseec-se.fr



Fort d'une trentaine d'adhérents, le club de l'amitié se réunit tous les 3^e mardis du mois à la salle polyvalente. Outre ces rencontres, des sorties et activités sont programmées tout au long de l'année : visites, sorties à vélo les mardis et/ou jeudis soirs d'avril à novembre, marcheurs du lundi, repas au Bois Flotté plusieurs fois dans l'année et repas de Noël, excursion, barbecues...

JEUDI 21 MAI

Sortie au Simserhof !

Le Simserhof est l'un des principaux ouvrages de la Ligne Maginot.



AUTRES ÉVÈNEMENTS

Mercredi 3 Septembre 2026

Visite du Domaine des Bufflonnes à UHRWILLER, puis repas de midi chez MULLER à Niederbronn.

Mardi 15 Septembre 2026

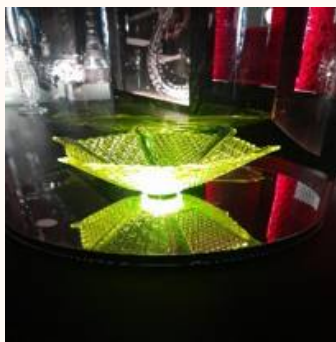
Barbecue avec nos amis du Club d'Obersoutzbach à Weinbourg.

Jeudi 8 Octobre 2026

Repas au Bois Flotté.

Dimanche 6 Décembre 2026

Repas de Noël au Bois Flotté.



MARDI 16 JUIN

Une journée à Baccarat !

Visite du musée de Baccarat : Le musée retrace plus de 260 ans de création et de savoir-faire à travers un parcours réunissant près de 400 pièces.

Visite du musée des Sources d'Hercule, le plus important sanctuaire consacré à Hercule de tout l'Occident romain. Puis, en fin d'après-midi, visite « fruitée » à la maison de la Mirabelle à ROZELIEURES.



JEUDI 9 JUILLET

Barbecue à Obersoutzbach !



Merci au club d'Obersoutzbach qui nous a très bien accueilli : boissons fournies et grillades offertes par la Boucherie Riedinger. Bonne humeur et rires étaient de la partie.

À vous de placer les curseurs

Optique

Votre complémentaire
santé personnalisée



Une paire de lunettes progressives, de nouvelles couronnes dentaires... À la retraite, votre santé évolue. C'est pourquoi, avec la complémentaire santé Groupama, chaque module peut être ajusté indépendamment au niveau de protection qui vous convient. Rendez-vous en agence avec votre conseiller pour créer la formule adaptée à vos besoins et à votre budget.

Votre agence à Ingwiller : 61 rue du Général Philippot - 03 88 89 21 00



Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est | 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex | 379 906 753 RCS Strasbourg | Entreprise régie par le code des assurances | Document et visuel non contractuels | Réf. Com FA/2026 | Crédit photo : Selim Djegham | Création : Agence Marcel | Août 2026.

HANAU PIÈCES AUTOS

Pièces autos neuves toutes marques

Hanau Pièces Autos



Pièces Auto

MAGASIN

03 88 89 63 38

ZA rue des Entrepreneurs

67340 INGWILLER

contact@hanaupiecesautos.fr

ATELIER

03 88 89 67 99

Une belle journée de fête pour la Paroisse Protestante !



Toutes nos félicitations à Maël, Alice et Charlotte pour leur Confirmation.

Le dimanche 29 mars 2026, la communauté paroissiale protestante s'est rassemblée dans la joie à l'occasion du culte de confirmation.

C'est la Pasteure Christelle Hassenfratz-Coffinet, venue d'Obermodern, qui a célébré ce culte particulier. Avec bienveillance et écoute, elle a accompagné Maël Lanno, Alice Schramm (Weinbourg) et Charlotte Rolling (Erckartswiller) dans cette étape importante de leur vie chrétienne, marquant leur engagement personnel.

Le culte a également été sublimé par la prestation de la Chorale des Cinq Clochers offrant de très beaux chants qui ont donné à cette matinée une atmosphère particulièrement festive et touchante.

Un grand merci à la Pasteure, aux conseillers presbytéraux ainsi qu'aux choristes pour ce très beau moment de partage !

MARCHE FLAMBÉE 2026

Les Paroisses des 5 Clochers ont récemment organisé la seconde édition de leur Marche Flambée de l'année 2026. L'événement a rencontré un franc succès et a réuni de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une cinquantaine de marcheurs ont arpenté les sentiers locaux avant d'être rejoints par plus de 100 personnes venues partager le repas.

Au total, ce sont près de 200 tartes flambées et pizzas qui ont été préparées et dégustées tout au long de la soirée.



Les organisateurs tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur soutien, ainsi qu'aux bénévoles de la paroisse dont l'engagement et le travail formidable ont permis la réussite de ce moment d'échange communautaire.

CULTES

Période de Septembre à Décembre:

- 4 octobre à 10h, fête des récoltes
- 1 novembre à 10h
- 22 novembre à 10h
- 24 décembre à 18h, veille de Noël, participation de la Chorale des 5 Clochers
- 27 décembre à 10h.



Pour les autres cultes des Paroisses des Cinq Clochers, les dates, lieux et horaires sont affichés à l'église et seront publiés sur la page Facebook de la Paroisse.

MANIFESTATIONS À VENIR

Dimanche 29 Novembre

Vente de l'Avent à partir de 14h à la salle polyvalente de Weinbourg.

Vin chaud, café et gâteaux offerts par la Paroisse.

Les couronnes de l'avent, arrangements de portes et de cimetières sont à commander auprès des conseillers ou par mail à l'adresse de la paroisse.

Sont également proposés à la vente divers arrangements de Noël ainsi des cartes de vœux et des illustrations en aquarelles faite à la main.

Cédric Brumm

CHEF DU RESTAURANT LE "BOIS FLOTTÉ"

Le Chef

Cédric a grandi à La Petite Pierre, au sein d'une famille de restaurateurs, avec un père cuisinier. Mais c'est surtout à travers les plats généreux et réconfortants de sa grand-mère, sa « mamama », qu'est véritablement née sa passion pour la cuisine, à travers les gestes simples et le goût des bonnes choses.



C'est à l'âge de 14 ans que Cédric fait ses premiers pas dans le métier et débute ses études pour devenir cuisinier. Au fil des années, il enrichit son expérience à travers ses stages et expériences professionnelles : du Cygne à Gundershoffen, en passant par le Club de Cavalière au Lavandou, puis le Grand Cœur à Méribel. Un parcours varié qui le ramène ensuite à ses racines, au restaurant Le Coq Blanc à La Petite Pierre, tenu par ses parents. Son chemin se poursuit à l'Auberge de l'Imsthal, toujours à La Petite Pierre, avant qu'il ne prenne la gérance de l'Auberge du Donnenbach à Frohmuhl. C'est finalement à Weinbourg que Cédric pose sa toque et son tablier, où il exerce aujourd'hui son métier avec la même passion et la même authenticité qui l'animent depuis l'enfance, aux côtés des Weinbourgeois qui lui font confiance.



LE BOIS FLOTTE

En 2007 il rachète Le Lion qui devient alors Le Bois Flotté. Un an après l'établissement, pouvant accueillir de 70 à 80 couverts, est entièrement rénové sur le thème de la nature. Une évidence pour ce Chef amoureux de la nature. Pêcheur à ses heures perdues, Cédric aime également partir à la cueillette des champignons et des herbes sauvages. C'est dans la nature qu'il puise son inspiration et élabore ses plats. Il revendique une cuisine locale et de marché, ancrée dans le terroir et les saisons. C'est d'ailleurs pour préserver cette fraîcheur et cette saisonnalité que la carte est renouvelée tous les 2 à 3 mois.

Son plat signature ? Les joues de bœuf confites au vin rouge et copeaux de foie gras !

« Ce sont les produits frais, de saison, qui me donnent l'inspiration pour les nouveaux plats », confie le chef.

« LA PLUS BELLE RÉCOMPENSE DANS MON MÉTIER C'EST DE VOIR LES GENS REPARTIR HEUREUX, APRÈS AVOIR PASSÉ UN BON MOMENT ET AVOIR BIEN MANGÉ. NOUS SOMMES DES MARCHANDS DE BONHEUR »

LE COEUR DU VILLAGE

Le Bois Flotté est au centre du village. Lieu incontournable pour les villageois, les associations et la commune. Que ce soit pour des repas privés, la fête des aînés ou encore une assemblée générale. L'établissement ne manque pas d'idées et propose régulièrement des soirées à thèmes, les vendredis soir et samedis midi : couscous, paëlla, burgers et bien d'autres surprises, pour le plus grand plaisir des papilles !

Grâce à l'aide des subventions de la Région Grand Est et de la Communauté des Communes Le Bois Flotté sera entièrement repeint prochainement.

REMERCIEMENTS

Que serait un chef sans son équipe ? Cédric souhaiterait remercier sa femme, Priscilla, qui l'épaula et le soutient depuis tant d'années, ainsi que toute l'équipe qui l'entoure au quotidien, pour son travail, son investissement et son efficacité. La période du Covid a été une véritable épreuve pour le restaurateur. C'est avec beaucoup d'émotions qu'il tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous les Weinbourgeois, à tous les clients qui l'ont soutenu durant cette longue période. Car c'est grâce à vous, à tous les plats emportés, à toutes les commandes passées, que l'établissement est toujours debout aujourd'hui. Merci pour votre fidélité.

Infos Pratiques

- Plats à emporter : sur commande la veille.
- Menus personnalisés à partir de 15 personnes.
- Le Club Epargne est toujours d'actualité, n'hésitez pas à vous renseigner.

Découvrez la recette en exclusivité

créée par le Chef pour la





"Waldschnäcke"

Emulsion "Sous-bois"

(6 pers)

Pâte à nouilles:

(300g farine, 3 oeufs, sel, poivre, muscade, 1/2 cuil à café vinaigre, 1/2 cuil à café huile)

Poêlée de champignons:

1 kg de champignons selon cueillette (cèpes, sparassis, chanterelles...)

5 cl huile d'olive, 50g beurre

2 échalotes, 2 gousses d'ail, 50g de persil, 50g de ciboulette, sel, poivre

Émulsion crème fraîche "Sous-bois":

parures des champignons, 1,5 litre eau, sel, 200g crème épaisse

Farce champignons:

2/3 poêlée de champignons, 1 oeuf, 50g chapelure fine

herbes et fleurs de saison

Préparation

Pâte à nouilles:

Mélanger tous les ingrédients, former une boule, reposer 1h au frais.

Farce champignons: poêler les champignons à l'huile d'olive, assaisonner, ajouter le beurre, ail, échalotes ciselés et cuire 10 mn. Refroidir.

Concasser finement, rajouter oeuf, chapelure, herbes hachés.

Réaliser un bouillon de champignons (bouillir parures, eau, sel 20mn)

Étaler la pâte à nouille, garnir de farce, rouler, couper des escargots de 2cm et les rôtir à huile d'olive

Mouiller à hauteur avec le bouillon et cuire 10 mn à couvert

Crémer le bouillon, réduire, rectifier l'assaisonnement, mixer

Dressage:

Dans une assiette creuse, disposer la poêlée chaude au centre, ajouter roulés d'escargots autour, garnir d'écume de bouillon et herbe



Brumm Cédric

Le Bois Flotte

Les MAIRES de Weinbourg

et leurs prédécesseurs d'avant la Révolution de 1789

Comme il y a eu des élections municipales cette année, jetons un regard en arrière sur la liste des maires et de leurs prédécesseurs d'avant la Révolution de 1789, les "Schultheiss" et les "Stabhalter".

Sous l'Ancien Régime

Le "Schultheiss" (« l'écoute »)

était, sous l'Ancien Régime, à la tête d'une commune. Le mot "Schultheiss" (nom aussi raccourci en "Schulz" ou "Schultz") vient du latin «scultetus», «l'écoute».

Au Moyen âge, et jusqu'à la Révolution, les "Schultheiss" n'étaient pas élus par les villageois mais nommés par le Seigneur pour remplir les fonctions d'administrateur des affaires communales et de juge pour les petits délits.

A partir de la Réformation du 16^{ème} siècle, les "Schultheiss" des villages protestants étaient toujours des protestants jusqu'à ce que l'Alsace passe sous l'autorité des rois de France après la Guerre de Trente Ans (1618-1648) et les Traités de Westphalie (1648). Louis XIV a alors exigé que les "Schultheiss" soient des catholiques romains, même dans les villages protestants comme Weinbourg à l'époque. Evidemment, cette cohabitation n'a pas fonctionné. On a donc nommé, à côté de lui,

Le "Stabhalter" (le « bâtonnier »)

qui, lui, était protestant et exerçait l'écoute au nom du "Schultheiss". En alsacien, le terme "Stabhalter" a donné "Schdàwàlder". En français on le rend par « bâtonnier », « prévôt » ou, en Suisse, par « avoyer ».

Ces deux fonctions ont donc existé en parallèle, comme on peut le lire sur le "Bärebrünne". Là sont cités les noms incomplets du "Schultheiss" et du "Stabhalter" en poste en 1768 (21 ans avant la Révolution).

Il est difficile de donner une liste des "Schultheiss" et des "Stabhalter" de Weinbourg. Pour cela il faudrait décortiquer des archives disparates, car il n'en existe pas de liste. Et tous ces notables n'ont pas laissé de trace écrite.

Parmi les "Stabhalter" de Weinbourg Nord (Comté de La Petite Pierre) il y a eu Philipp Geiger (dates inconnues) et Jacob Guth (1788).

Parmi ceux de Weinbourg Sud (Seigneurie d'Oberbronn) il y a eu de 1700 environ à 1789 : Johann Cleiss (1686-1769), Georg Cleiss (1722-1751), Johann Jakob Beck (1724-1766), Johann Jakob Beck (*1748).

Depuis la Révolution de 1789

Vint la Révolution qui balaya le système de l'Ancien Régime. Sans entrer dans les détails, notons que les "Schultheiss" et les "Stabhalter" ont été remplacés par les maires assistés d'un conseil municipal.

Comment les Maires ont-ils été nommés et quels ont été ces maires ?

Leur mode de nomination a souvent changé. Et pas seulement quand, à la suite de guerres, l'Alsace est passée de la France à l'Allemagne et vice-versa.

1789 – 1792 : France Révolution

La loi du 14 décembre 1789 fonde les communes et institue les premières élections municipales en France.

1789 : les Maires sont élus au suffrage direct par les citoyens actifs de la commune payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins égal à 10 journées de travail. Ce n'était donc pas encore le suffrage universel.

1789 - 1793 : Jakob Loew

1792 – 1804 : France 1ère République

1793 : Jakob Petri

1796 : Georg Lohmüller (12 août)

1796 : Johann Jakob Müller (23 août)

1797 : Georg Loew

} pas très clair

1799 : les Maires sont nommés par le Préfet (communes de moins de 6 000 habitants) **ou par le 1^{er} Consul** (communes de 6000 habitants et plus). Le maire exerce un pouvoir absolu, les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile.

1800 – 1804 : France Consulat (toujours 1ère République)

La loi du 17 février 1800 institue une forte centralisation. Les maires ne sont plus élus, mais **nommés**, soit par Napoléon, Premier Consul (communes de plus de 5000 habitants) soit **par le préfet pour** les communes de moins de 5000 habitants, comme **Weinbourg**.

???? : pas de trace dans les registres du conseil municipal.
Georg Loew a-t-il été maintenu en fonction ? Possible, mais impossible de le dire.

1804 – 1814/15 : France 1er Empire (Napoléon 1er)

Sous le 1^{er} Empire, les élections municipales n'existent pratiquement plus. La loi du 17 février 1800 supprime le système électif de la Révolution : les maires, les adjoints et les membres des conseils municipaux sont tous **nommés par le préfet ou par l'Empereur**.

1807 : Jacques Kuhm (ou Kuhn ?) ou Georg Loew ?
(Les textes ne sont pas clairs)

1814 – 1815 : Georg Loew

1er mars – 18 juin 1815 « Les 100 Jours » (Napoléon 1^{er})

1815 (30 mai) : Georg Franckhauser

1814/15 – 1848 : France Restauration de la Monarchie (Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe)

1815 (7 sept.) : Georg Loew

1818 – 1819 : Georg Loew (démis de ses fonctions par le Préfet pour incapacité et malversations)

1819 – 1825 : Jakob Petri

1825 – 1830 : André Kilian

1830 – 1831 : Georg Franckhauser

1831 : les Maires sont nommés par le Préfet (communes de moins de 3 000 habitants) ou par le roi (communes de 3000 habitants et plus).

1831 – 1834 : Georg Frankhauser

1834 – 1837 : Georg Frankhauser

1837 – 1840 : Georg Frankhauser

1838 : Les conseillers municipaux sont élus pour six ans. Le conseil municipal est renouvelé par moitié tous les trois ans.

1840 – 1843 : *Il manque le registre des délibérations du*

1843 – 1846 : *conseil municipal entre le 31 janvier 1838*

1846 – 1848 : *et le 27 mai 1854*

1848 – 1852 : France 2ème République

1848 : renouvellement de tous les conseils municipaux, pour la première fois au suffrage universel des hommes.

Les Maires sont élus par le conseil municipal.

La **durée des mandats** est de **4 ans** (jusqu'en 1929).

1848 – 1852 : *le registre manque.*

1852 – 1970 : France 2ème Empire (Napoléon III)

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel masculin tous les cinq ans, mais les maires et adjoints sont directement nommés par le pouvoir central ou le préfet.

1854 – 1855 : Georg Faerber

1855 – 1858 : Georg Faerber

1858 – 1861 : Georg Faerber

1861 – 1864 : Georg Faerber

1864 – 1867 : Georg Faerber

1867 – 1870 : Georg Faerber

1871 – 1919 : Allemagne "Deutsches Reich" (2^{ème} "Reich")

1871 – 1919 : Rattachée au "Deutsche Reich" (2^{ème} Reich)
C'est la "Städteordnung" du "Reichsland Elsass-Lothringen" qui s'applique maintenant.

Dans une tutelle accrue, les maires doivent composer avec les autorités de tutelle allemandes, les "Kreisdirektoren" (directeurs d'arrondissement) et le gouvernement général de Strasbourg.

Les maires des chefs-lieux de département, d'arrondissement ainsi que ceux des communes de plus de 20 000 habitants sont nommés par le pouvoir exécutif. **Les maires** des communes de moins de 6000 habitants, donc aussi **de Weinbourg, sont élus par leurs administrés**.

De nombreux édiles locaux d'origine française ou de sensibilité autonomiste ont refusé de prêter allégeance au Kaiser au début de l'annexion, entraînant des démissions ou des révocations.

1871 – 1874 : Obersteg

1874 – 1875 : Jakob Cleiss, „Beigeordneter“ (adjoint),
remplace le maire (malade ?).

1875 – 1881 : Karl Barlement

1881 – 1886 : Georg Cleiss

1886 – 1891 : Georg Cleiss

1902 – 1919 : Jakob Flach

1907 – 1912 : Jakob Flach

1912 – 1917 : Jakob Flach

1917 – 1919 : Jakob Flach

Pendant ce temps, en France :

1874

Les maires et les adjoints des chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton sont nommés par le Président de la République. **Les maires** des autres communes **sont nommés par le préfet**. Les maires peuvent même être nommés en dehors du conseil municipal. Cela provoque le remplacement de nombreux maires.

1877

1743 maires, 1344 adjoints et 623 conseils municipaux sont dissouts par le gouvernement ! Aux municipalités communistes sont substituées des délégations spéciales nommées par le ministre de l'Intérieur. L'Alsace faisant alors partie du „Deutsche Reich“, Weinbourg n'est pas concerné.

1884

La Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale unifie le statut de **toutes les communes du pays (sauf Paris) et instaure l'élection du maire par le conseil municipal**.

Le conseil municipal est élu au suffrage universel (masculin) pour une durée de 4 ans. (La durée du mandat passera à 6 ans en 1929). Le maire et ses adjoints sont élus en son sein par le conseil municipal dans toutes les communes. Le maire devient à la fois un agent de l'État et le représentant de la commune, tout en restant soumis au contrôle du préfet.

Weinbourg ne sera concerné par cette loi qu'à son retour à la France en 1918/19.

1919 – 1941 : France 3ème République

1919 : A Weinbourg, comme dans toute l'**Alsace-Moselle redevenue française**, s'applique maintenant la loi municipale de 1884, du temps où l'Alsace était allemande (voir plus haut).

1919 – 1925 : Jakob Flach

1922 – 1925 : Jakob Flach, *destitué par le conseil municipal après enquête du sous-préfet*.

1925 – 1929 : Charles Kuehn

1929 : la **durée du mandat** passe de 4 à **6 ans**.

1929 – 1935 : Frédéric Westphal

1935 – 1937 : Frédéric Westphal (démissionne à 73 ans)

1937 – 1941 : Emile Cleiss

1939 – 1940 : En raison du « Pacte germano-soviétique » (entre Hitler et Staline) « tout membre d'une assemblée élective qui faisait partie de la Section française de l'Internationale communiste » est révoqué. Là encore, Weinbourg n'est pas touché.

Le maire est élu par les conseillers municipaux de la commune, eux-mêmes élus au suffrage universel masculin direct lors des élections municipales.

1941 – 1945 : L'Alsace sous l'annexion nazi (3ème "Reich")

1941 : Les **Maires** issus du village sont **nommés par le "Landkommissar des Kreises"** (commissaire de l'arrondissement). Le régime national-socialiste (nazi) a supprimé toute élection démocratique.

1941 – 1945 : Philippe Saling

Pendant ce temps, en France :
1944 : Les femmes ont droit de vote en France.

1944 – 1946 : France Gouvernement provisoire de la République française (De Gaulle)

1945 : les **Maires** sont élus par le **Conseil municipal** élu, lui, au suffrage universel. **Les femmes votent pour la première fois** aux élections municipales en France.

1945 – 1947 : Albert Zeibig

1946 – 1958 : France 4ème République

1947 : *élections municipales de Weinbourg des 19 et 26 oct. annulées le 13.11.1947 pour vice de forme (disparition des bulletins d'une liste durant une partie de la journée...)*

1947 – 1953 : Albert Zeibig

1953 – 1957 : Albert Westphal

1957 : *Démission en bloc du conseil municipal « pour protester contre les conclusions de la Cour ... et refuse de payer les frais découlant de ce jugement ».*

1957 – 1959 : Albert Westphal

Depuis 1958 : 5ème République

1959 : Malgré le changement de République, ces élections procèdent au renouvellement normal des mandats municipaux issus des élections de 1953, qui arrivent à leur terme.

1959 – 1965 : Albert Westphal

1965 – 1971 : Félix Schneider

1971 – 1977 : Félix Schneider

1977 – 1983 : Félix Schneider

1983 – 1989 : Félix Schneider

1989 – 1995 : Freddy Westphal

1992 : Le **droit de vote et d'éligibilité** (sauf pour être maire ou adjoint) est étendu aux **citoyens de « l'Union Européenne »** habitant en France (pour les seules élections municipales).

1995 – 2001 : Jean-Jacques Richert

2001 – 2008 : Jean-Jacques Richert

2008 – 2014 : Jean-Jacques Richert

2014 – 2020 : Lilly Cleiss

2020 – 2026 : Yves Rudio

2026 – : Jérôme Lefèvre

Les 8 derniers maires



Albert Zeibig



Albert Westphal



Félix Schneider



Freddy Westphal



Jean-Jc Richert



Lilly Cleiss



Yves Rudio



Jérôme Lefèvre

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

En vue de l'élection présidentielle de 2027, les habitants qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, ainsi que les nouveaux arrivants dans la commune, sont invités à effectuer leur inscription sans tarder.

Pensez également à signaler tout changement d'adresse, même au sein de la commune.

N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire : la mairie reste à votre disposition pour toute question.



COMMENT FAIRE ?

- En ligne sur service-public.fr (via France Connect)
- En mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

QUAND ?

- L'inscription doit être effectuée au plus tard le **Vendredi 12 Mars 2027**, soit le 6ème vendredi précédant le scrutin (art. L.17 du Code électoral).

VOTER, C'EST DÉCIDER.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Tous les Français âgés d'au moins 18 ans
- Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France (élections municipales et européennes)
- En cas de déménagement ou premier vote

OÙ ET COMMENT ?

- EN LIGNE sur service-public.fr (accessible 24h/24)
- À LA MAIRIE de votre commune (formulaire cerfa n°12669*02)
- PAR COURRIER adressé à votre mairie

QUELS DOCUMENTS ?

- JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ** (Carte d'identité ou Passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans)
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE** (De moins de 3 mois : facture d'eau, électricité, gaz, quittance de loyer, avis d'imposition...)

NE LAISSEZ PAS LES AUTRES CHOISIR À VOTRE PLACE !

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dates à retenir

Premier tour : Dimanche 18 Avril 2027

Second tour : Dimanche 2 Mai 2027



stop !



le compost,

n'est **pas une poubelle !**

✓ **autorisé en morceaux :**



fruits et légumes
(épluchures et périmés)



marc de café et
sachets de thé (papier)



laitages



pains et céréales



fleurs fanées



coquilles d'œufs

✗ **interdit :**



sacs, emballages,
bouteilles et bocaux



déchets verts



restes de repas



huiles, cendres
et litières



os, viandes
et poissons

un compost **non pollué :**



est réutilisé comme engrais



rend le travail de nos agents + simple

merci !



Le compost Oui, les rats Non !



Nous vous informons que des boîtiers de piégeage ont été installés à proximité du compost communal afin de limiter la présence de rats dans ce secteur. Cette mesure, mise en place par les services municipaux, vise à préserver la salubrité du site et le confort de tous les usagers.

Nous invitons les habitants à ne pas manipuler ces dispositifs et à veiller à ce que les enfants et les animaux domestiques restent à distance.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour maintenir cet espace propre et agréable pour tous.



Alex **M**açonnerie & **R**énovation

Maçonnerie en tout genre, Rénovation, Gros-oeuvre,
Assainissement, Aménagements Extérieurs, ...

- Weinbourg -

✉ 067amr@gmail.com

☎ 06 47 49 22 95



Entretenir les abords de nos maisons, c'est aussi prendre soin de notre village

La qualité de vie et l'image de notre commune reposent aussi sur l'attention que chacun porte aux abords de son habitation.

Nous invitons chaque propriétaire ou occupant à veiller régulièrement à l'entretien des trottoirs, caniveaux et espaces situés devant sa propriété, notamment en retirant les mauvaises herbes, feuilles, déchets ou végétaux qui peuvent gêner le passage.

Une attention particulière doit également être portée à la taille des haies et des végétaux lorsqu'ils débordent sur le domaine public. Les haies doivent être entretenues de manière à ne pas réduire la largeur des trottoirs, gêner le passage des piétons ou masquer la visibilité des automobilistes et des usagers de la route.

Ces petits gestes, réalisés régulièrement, contribuent à maintenir un village propre, agréable et accessible à tous.

La commune remercie chacun pour sa participation à l'entretien et à l'embellissement de Weinbourg.

Nuisances sonores : respectons les horaires pour bien vivre ensemble

Tondeuse, taille-haie, débroussailleuse, bricolage... Les travaux d'entretien sont nécessaires, mais ils peuvent également être source de nuisances pour le voisinage. Afin de préserver la tranquillité de chacun, nous rappelons les horaires à respecter à Weinbourg pour les travaux bruyants réalisés par les particuliers :

Du lundi au vendredi :

🕒 7h00 – 12h00
🕒 13h00 – 20h00

Le samedi :

🕒 7h00 – 12h00
🕒 13h00 – 19h00

Les dimanches et jours fériés :

🚫 **Aucun travail bruyant.**

Respecter ces horaires, c'est permettre à chacun de profiter de moments de calmes et contribuer à de bonnes relations entre voisins.

Un peu d'attention pour les autres, c'est beaucoup pour bien vivre ensemble.



Avant vos travaux, pensez à votre déclaration préalable

Vous envisagez de modifier votre maison ou son aspect extérieur ? Avant de commencer les travaux, pensez à vous renseigner auprès de la mairie.

Certains travaux nécessitent en effet le dépôt d'une déclaration préalable de travaux, voire l'obtention d'une autre autorisation d'urbanisme.

Cela peut notamment concerner certains projets de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : changement de fenêtres ou de portes, ravalement ou modification de façade, création ou modification d'une ouverture, installation d'une clôture, construction d'une terrasse ou d'un abri, modification de toiture, etc.

Attention : même lorsque les travaux semblent de faible importance, une autorisation peut être nécessaire. Le bon réflexe est donc simple : avant de commencer les travaux, contactez la mairie afin de vérifier si votre projet est soumis à une autorisation et, le cas échéant, connaître les démarches à effectuer.

Cette démarche permet de réaliser vos travaux en toute tranquillité et de préserver la cohérence architecturale et l'identité de notre village.

Un projet ? Un doute ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie avant de commencer.



Merci



À l'heure où une nouvelle dynamique s'installe à Weinbourg, nous souhaitons prendre quelques instants pour dire merci à celles et ceux qui contribuent, souvent dans l'ombre, à faire vivre notre village.

Merci à nos sponsors, commerçants, artisans, entreprises et partenaires, pour leur confiance et leur soutien. Votre participation à nos côtés permet de concrétiser des projets, d'accompagner nos manifestations et de soutenir la vie locale. Derrière chaque soutien, c'est aussi un geste en faveur de Weinbourg que nous souhaitons saluer.

Si d'autres sponsors souhaitent nous soutenir, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Merci à notre Gepeto, pour son investissement, sa disponibilité et son engagement aux côtés de la commune et de la vie du village. Ces coups de main, ces idées et cette présence sont précieux et participent pleinement à la dynamique que nous souhaitons encourager.

Et bien sûr, merci à toutes nos associations et à leurs bénévoles.

Vous êtes une véritable richesse pour Weinbourg. À travers le sport, la culture, les loisirs, les animations, le patrimoine ou simplement les moments de convivialité, vous créez des occasions de se rencontrer, d'échanger et de partager. Chaque manifestation réussie est le résultat de nombreuses heures de préparation, de sourires, de coups de main et de bénévolat.

Nous savons que cet engagement demande du temps et de l'énergie. C'est pourquoi nous voulons vous dire combien votre implication compte.

La commune souhaite être à vos côtés, encourager vos initiatives et continuer à construire avec vous une vie associative dynamique et ouverte à tous.

Weinbourg est avant tout une histoire collective.

Une histoire faite de femmes et d'hommes qui donnent, qui proposent, qui s'impliquent et qui ont envie de faire avancer leur village.

Alors, tout simplement : merci à vous.

Continuons à faire de Weinbourg un village vivant, solidaire et convivial, où chacun peut trouver sa place et contribuer, à son échelle, à son avenir.

Le Conseil municipal de Weinbourg



CALENDRIER *des* MANIFESTATIONS

Weinbourg



Octobre

Mardi 20 : Rencontre du Club de l'Amitié

Samedi 31 : Soirée harengs organisée par l'ASW à la Salle Polyvalente, sur inscription.

Novembre

Vendredi 6 : Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent organisé par les Pompiers à la Salle Polyvalente. Sur inscription uniquement.

Mercredi 11 : Commémoration de l'armistice de 1918, l'hommage sera rendu devant le monument aux morts.

Mardi 17 : Rencontre du Club de l'Amitié

Dimanche 29 : Vente de l'Avent organisée par la Paroisse, à la salle polyvalente de Weinbourg à partir de 14h.

Samedi 28 : Soirée Vin chaud et distribution des cadeaux aux enfants - Place de la mairie.

Décembre

Samedi 5 et 12 : Vente de sapins à la salle polyvalente organisée par l'ASW

Mardi 15 : Rencontre du Club de l'Amitié

Janvier

Dimanche 31 : Repas des aînés au Bois Flotté

SOIRÉE SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Apprendre aujourd'hui peut sauver demain

Une soirée pour découvrir les bons réflexes et vous initier aux gestes qui sauvent, avec les sapeurs-pompiers d'Ingwiller.



PROTÉGER
Assurer la sécurité de tous.



ALERTER
Donner l'alerte efficacement.



SECOURIR
Agir en attendant les secours.



SAUVER
Un geste peut tout changer.



6 NOVEMBRE 2026
À PARTIR DE 20H



**SALLE POLYVALENTE
WEINBOURG**



Inscription à la mairie ou par mail :
mairie@weinbourg.eu
avant le 01 novembre.

PLACES LIMITÉES



Concours de Dessin

Rennes qui volent, sapins scintillants,
cadeaux sous la neige...

Et si c'était TOI qui dessinais la magie de Noël
cette année ?

Prends tes crayons, tes feutres, tes pinceaux et
laisse ton imagination créer le plus beau dessin de
Noël !

Un Cadeau Surprise
à gagner !



COMMENT PARTICIPER ?

Tu as moins de 18 ans ?

Alors lance toi et réalise un dessin sur le thème de la Magie de Noël,
inscrit ton nom, ton prénom et une adresse mail et dépose le dans
la Boite aux lettres de la Mairie de Weinbourg
avant le 24 Décembre 2026.

Un tirage au sort sera effectué le 24 décembre pour déterminer le nom du
gagnant.

Un dessin par participant.

Les plus belles oeuvres seront exposées à la mairie tout le mois de janvier !

LAISSE PARLER TON IMAGINATION !

Natura'life

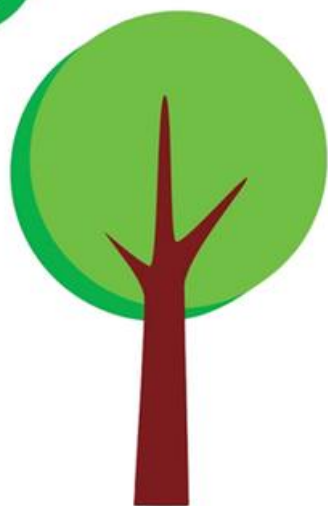
Génération



83 rue Maréchal Foch à Ingwiller

✉ naturalife67@gmail.com

03 88 70 95 98



Regel Yannick PAYSAGE

Création et Entretien de Jardins



11 rue de l'homme
67340 Weinbourg
Tél. 06 83 49 82 60

E-mail : ry.paysage@gmail.com
Web : www.ry-paysage.com

Chère Weinbourgeoise, cher Weinbourgeois,



Nous souhaitons mieux vous informer sur la vie de notre belle commune et mieux connaître vos préférences pour la diffusion de notre journal communal, le Blättl !

Travaux, événements, alertes, services municipaux... nous voulons vous transmettre toutes les informations utiles à votre quotidien, de manière simple et directe.

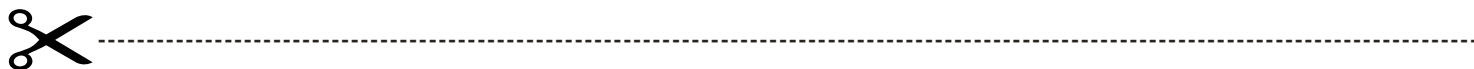
 Vous êtes sur Facebook ? Suivez dès maintenant notre page « Commune de Weinbourg » pour ne rien manquer de l'actualité du village !

 Faites-nous part de vos préférences en complétant le coupon-réponse ci-dessous et déposez-le directement en mairie ou dans notre boîte aux lettres, ou répondez-nous directement par mail à l'adresse **mairie@weinbourg.eu**.

Nous pourrions ainsi vous tenir informé(e) selon le mode de communication choisi.

 Vos coordonnées restent strictement confidentielles et ne seront utilisées que pour vous transmettre des informations municipales.

Merci pour votre participation !



COUPON-RÉPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Je souhaite recevoir le Blättl :

- ☐ **Par mail**
- ☐ **En version papier (préciser le nombre d'exemplaire et l'adresse si différente) :**

Je souhaite recevoir les informations utiles :

- ☐ **Par mail**

J'autorise la commune de Weinbourg à utiliser mes coordonnées ci-dessus dans le cadre de la diffusion d'informations municipales. J'accepte que mes données soient utilisées à cette fin.

Fait à Weinbourg le :

Signature :

